









MOBILISATION EMPLOI

Opération menée par le Département des Alpes-Maritimes et l'Union Pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes (UPE06), les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA et OPACIF), l'État et Pôle Emploi.

POUR LA MOBILISATION DU CUI/CIE, DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION RENFORCÉ ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURISATION DE PARCOURS EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Je recrute

Je bénéficie d'aides financières au recrutement

Je sécurise les parcours professionnels

Une opération pour l'emploi sur les Alpes-Maritimes































EMPLOYEURS

Le contrat Unique d'Insertion/ Contrat Initiative emploi.
C'est quoi?

- une aide à l'embauche des personnes en difficulté d'insertion
- en CDI ou en CDD 6 mois minimum
- principalement pour les employeurs du secteur marchand

Des aides de l'état et du Département pour l'employeur

DES OUTILS DE RECRUTEMENT

Des moyens et des ressources pour recruter et sécuriser les parcours professionnels.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT

- Votre OPCA organisme paritaire de collecteur agréé
- Votre agence Pôle Emploi tel: 3995

BÉNÉFICIAIRES



- notamment les allocataires du RSA, les jeunes et les seniors

Mode d'emploi:

- l'Agence Pôle Emploi ou la Mission locale peut trouver un candidat éligible.
- une convention administrative et signée avec l'employeur pour qu'il bénéficie d'aides financières.
- un contrat de travail (CDI ou CDD) est signé entre l'employeur et le salarié.



Mise en oeuvre opérationnelle par ADEF et GIP FIPAN

conception graphique wiSign

